

Etude HMUC sur le bassin du Clain

Incompréhension du vote de la Commission Locale de l'Eau réunie le 7 juin 2023

La CLE du SAGE Clain réunie aujourd'hui a adopté la délibération suivante :

- *Acter la fin de l'étude HMUC Clain*
- *Valider les volumes prélevables (VP) et leur répartition entre les usages réglementés en période de basses eaux et hors basses eaux pour une application en 2027 en cohérence avec l'atteinte du bon état des eaux visé dans le SDAGE Loire Bretagne*
- *Initier une démarche d'un projet de territoire de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE)*
- *Engager une concertation lors de la révision du SAGE avec les acteurs du territoire pour définir les solutions d'adaptation à mettre en œuvre pouvant s'inscrire dans un PTGE et respecter les volumes prélevables en cohérence avec les dispositions du SAGE 5C2 à 5C6 relatives aux efforts d'économies et d'optimisation des consommations en eau à fournir.*

Philippe TABARIN, Président de la Chambre d'agriculture de la Vienne, **réagit face à cette décision incompréhensible.**

Lors de la CLE du SAGE CLAIN, la majorité des membres s'est exprimée sur le caractère inachevé de l'étude HMUC, une concertation insuffisante et sur la nécessité de poursuivre le travail.

Malgré cela, les services de l'Etat et le conseil départemental ont souhaité acter la fin de l'étude avec une validation des volumes prélevables.

Au-delà de l'incompréhension, je déplore que ces deux instances qui s'affichaient hier pour la défense de l'irrigation lors de la signature du protocole CLAIN, actent aujourd'hui une nouvelle réduction des volumes pour l'agriculture.

Après une réduction de 50% des volumes autorisés en 2017, une réduction supplémentaire de 30% a été validée, condamnant encore davantage l'irrigation sur notre département.

Cette décision « passée en force » ne satisfait personne...

- ni les associations de protection de l'environnement qui souhaitaient une validation plus large de l'étude intégrant des propositions de gestion,
- ni la profession agricole qui souhaitait la poursuite du travail avec une expertise des résultats, une évaluation des impacts socio-économiques, une concertation plus ouverte vers des scénarios alternatifs et une validation partagée des objectifs.

Nous sommes donc très loin de l'apaisement et du consensus à l'issue de cette décision et je reste très vigilant pour la suite des discussions à mener.

Pour la Chambre d'agriculture de la Vienne, tous les leviers doivent être activés pour une contribution équitable à l'effort de préservation de nos ressources en eau.

Parler uniquement de réduction de prélèvements, c'est sacrifier l'agriculture de notre bassin sans apporter de solution durable.

Voter cette nouvelle baisse de volume et réfléchir après aux besoins et ressources (PTGE) n'a aucun sens, la recherche de solutions devait être conduite en priorité !

Contrairement aux premières conclusions validées par la CLE du SAGE sur les volumes prélevables, j'affirme que nous ne manquons pas d'eau et qu'un équilibre entre usages et ressources reste possible sur le bassin du Clain dans les années à venir si un véritable plan d'aménagement du bassin est porté politiquement et avec courage par les acteurs du territoire.